CFSR - Centre de Formation à la Sécurité Routière (arrêté préfectoral du 23/04/2021)
Numéro d'agrément E 2105900050
93 Rue Jean Jaurès
59264 Onnaing
09/82/38/30/47
Courriel : cfsr59.onnaing@gmail.com

Programme de Formation

Intitulé de la formation : Formation PERMIS B96 (remorque)

LES OBJECTIFS DE LA FORMATION

Acquérir les connaissances techniques, réglementaires, et de sécurité routière permettant d'obtenir l'attestation B96. Celle-ci permet la conduite d'un ensemble composé d'un véhicule tracteur relevant de la catégorie B auquel est attelé une remorque dont le poids total autorisé en charge (PTAC) est supérieur à 750 kilogrammes, lorsque la somme des PTAC du véhicule tracteur et de la remorque est supérieure à 3 500 kilogrammes sans excéder 4 250 kilogrammes

PROGRAMME DE LA FORMATION

SÉQUENCE 1 - HORSCIRCULATION (durée : quatre heures)
Cette séquence alterne théorie et pratique et a pour objectif l'acquisition de savoirs et de savoir-faire spécifiques indispensables à la prise en charge et à l'utilisation en toute sécurité de ce type d'ensemble.

Connaître et comprendre l'utilité de la réglementation concernant :
Les poids et masses (poids à vide (PV), le poids total autorisé en charge (PTAC), le poids total roulant autorisé (PTRA), les masses en charge maximales admissibles, le poids réel et la charge utile (CU)), les plaques (plaques d'immatriculation, la plaque d'identification, la plaque de tare), le freinage des remorques.
Les rétroviseurs additionnels : dispositions réglementaires.
Les équipements obligatoires de la remorque :

- feux, éclairage de la plaque d'immatriculation, dispositifs réfléchissant, clignotants
- équipements obligatoires supplémentaires pour les remorques dont la largeur est supérieure à 1,60 mètre ou à 2,10 mètres
- le triangle de présignalisation.

Connaître / comprendre l'utilité de la signalisation et des règles de circulation spécifiques à la conduite d'un ensemble :
Signalisation spécifique, l'utilisation des voies (notamment pour les ensembles de plus de 7 mètres de long ou de plus de 3,5 tonnes), le chargement : répartition - arrimage.
Connaître et comprendre l'utilité des vérifications à effectuer avant le départ :

- Vérification de l'état du véhicule tracteur, notamment : niveau des freins, état des suspensions, état du dispositif d'attelage.
- Vérification de l'état et du bon fonctionnement des feux du véhicule tracteur et de la remorque
- Vérification de l'état et de la pression des pneumatiques du véhicule tracteur et de la remorque.

Réalisation d'exercices d'attelage-dételage :
Connaître et réaliser en sécurité les différentes étapes d'un attelage et d'un dételage (s'assurer, avant le départ, de la bonne réalisation des différentes opérations pour le maintien de la sécurité).
Réalisation d'exercices de maniabilité :
Réalisations de marche arrière en ligne droite avec arrêt de précision.
Réalisations de marche arrière sinueuse entre des portes avec arrêt de précision.

CFSR - Centre de Formation à la Sécurité Routière (arrêté préfectoral du 23/04/2021)
Numéro d'agrément E 2105900050
93 Rue Jean Jaurès
59264 Onnaing
09/82/38/30/47
Courriel : cfsr59.onnaing@gmail.com

SÉQUENCE 2 : CIRCULATION (durée : trois heures)

L'objectif de cette séquence est de travailler sur l'adaptation des comportements de conduite du ou des élèves aux particularités de la conduite d'un ensemble et de susciter une prise de conscience des risques qui y sont associés.

La séquence de circulation s'effectue avec un maximum de trois élèves dans le véhicule tracteur.

Chaque élève effectue cinquante minutes au minimum de conduite. Il bénéficie des explications et des conseils de l'enseignant.

L'accent est mis notamment sur :

- la maîtrise de l'ensemble : masses, gabarit, rapport vitesse-puissance, phénomène d'oscillation latérale ; les angles morts
- les changements de direction
- la prise en compte des autres usagers (notamment les usagers vulnérables)
- l'information et la communication avec les autres usagers
- l'anticipation, les distances de freinage et d'arrêt
- les trajectoires (virages, voies étroites
- la maîtrise de l'ensemble et le partage de la route notamment dans les situations de croisement et de dépassement.

A l'issue de cette phase de conduite, dix minutes sont consacrées au bilan de la prestation de chaque élève. Ce bilan comprend :

Le ressenti de sa prestation par l'élève.

Dans le cas d'une formation collective, un échange avec les autres élèves sur ce qu'ils ont perçu de la prestation.

Un bilan de la prestation, réalisé par l'enseignant de la conduite, accompagné de conseils en lien avec la conduite de ce type d'ensemble.

PUBLIC VISE & PREREQUIS

- Savoir lire et écrire le français
- Être titulaire du permis B en cours de validité

RESULTATS ATTENDUS

Avoir le niveau requis pour la conduite d'un ensemble composé d'un véhicule tracteur relevant de la catégorie B auquel est attelé une remorque dont le poids total autorisé en charge (PTAC) est supérieur à 750 kilogrammes, lorsque la somme des PTAC du véhicule tracteur et de la remorque est supérieure à 3 500 kilogrammes sans excéder 4 250 kilogrammes

CFSR - Centre de Formation à la Sécurité Routière (arrêté préfectoral du 23/04/2021)
Numéro d'agrément E 2105900050
93 Rue Jean Jaurès
59264 Onnaing
09/82/38/30/47
Courriel : cfsr59.onnaing@gmail.com

MOYENS TECHNIQUES ET PEDAGOGIQUES

- *QUALIFICATION DES INTERVENANTS*

  Enseignant de la conduite et de la sécurité routière diplômé et titulaire d'une autorisation d'enseigner en cours de validité, disposant de la mention BE.

- *MOYENS PEDAGOGIQUES ET TECHNIQUES*

  - Méthodes actives adaptées à la formation des adultes.
  - Alternance de théorie et de pratique
  - Salles de cours équipées de moyens multimédia.
  - Véhicules adaptés à l'enseignement.
  - Piste hors-circulation privatisée et disposant d'une aire d'évolution spécialement aménagée
  - Fiche de suivi et livret d'apprentissage.
  - Fourniture de supports pédagogiques spécifiques

- *EVALUATION DE LA FORMATION & CONDITIONS DE REUSSITE*

  - Feuilles de présence émargées par les stagiaires pour les formations d'inscrivant dans le cadre de la formation professionnelle
  - Un livret d'apprentissage est utilisé pour suivre l'acquisition ou l'amélioration des compétences en formation
  - Un questionnaire est utilisé pour mesurer la satisfaction globale des stagiaires sur l'organisation, les qualités pédagogiques du formateur, les méthodes et supports utilisés…

  Conditions de réussite : Obtenir un niveau suffisant à la conduite d'un attelage

- *SANCTION DE LA FORMATION*

  Délivrance d'une attestation de suivi permettant la demande d'un nouveau titre (permis de conduire) disposant de la catégorie B96

DUREE DE LA FORMATION ET MODALITES D'ORGANISATION

7 heures de formation minimum : 4 heures de plateau hors circulation et 3 heures en circulation

PRIX DE LA FORMATION

390 € TTC

DATE(S) :

Nous consulter

INFORMATION HANDICAP

Réorientation vers une auto-école partenaire

Ex : Chaque situation de handicap étant unique, nous vous demandons de préciser à l'inscription votre handicap. Nous pourrons ainsi confirmer l'ensemble des possibilités d'accueil et de mise en œuvre de la formation. Pour toutes informations complémentaires, vous pouvez nous contacter par mail : cfsr59.onnaing@gmail.com